



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Montreuil, le 29 janvier 2021
N/Réf. : FM/GM/CS n°21 – C 12

SNAD
33, Rue de Naples
75008 Paris

Objet : *Préavis de grève national illimité
pour la branche des activités du Déchet à partir du 4 février 2021 – 00h*

Madame, Monsieur,

Conformément aux textes en vigueur, la Fédération Nationale des syndicats de Transports CGT, dépose un préavis de grève national couvrant l'ensemble des entreprises adhérentes au SNAD et, ce, à partir du 4 février 2021, 0h00 pour une durée indéterminée, pour les motifs suivants :

- Pour un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois), minimum le smic, la prise en compte des périodes de formation et aménagement des fins de carrière ;
- Pour la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers avec un départ anticipé à la retraite pour tous les salariés de la branche des activités du déchet (SNAD, FEDEREC FNSA et 3 D) ;
- Application de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Revendications locales.
- Arrêt du démantèlement des activités de déchet et de services (collecte, traitement des déchets industriels...)

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération.

Fabrice Michaud,
Secrétaire Général

Guy Martre,
*Responsable de la branche
Activités du déchet*